

la LETTRE

• LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOUMY •

N°4

JUILLET 2017



LE MOT DU MAIRE

Cette lettre n°4 marque notre mi-mandat avec une année 2017 riche en changements. Janvier : nouvelle Communauté des Communes élargie de 22 à 66 communes. Mai et juin : élection du Président de la République et du Parlement. Doumy a inauguré en janvier le stade polysports réhabilitant notre terrain de tennis. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette réalisation qui a remis de l'animation au centre de notre village. Les années qui viennent vont nous permettre de construire le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va définir un nouveau projet de territoire. Les zones constructibles de notre commune devront respecter les nouvelles règles d'urbanisme qui imposent de limiter la dispersion de l'habitat et la consommation d'espaces en densifiant les zones déjà urbanisées. Une tâche qui n'est pas toujours simple ! Je terminerai mon propos en vous souhaitant à toutes et à tous un bel été.

JEAN-MARC DESCLAUX

- ÉVÈNEMENT -

SOYONS SPORT !



Les vœux du maire cette année ont été l'occasion d'inaugurer notre tout nouveau terrain multisports situé à la place de l'ancien terrain de tennis. La commune manquait jusqu'à présent d'infrastructure de ce type, notamment pour accueillir les écoliers qui n'auront plus à pratiquer les sports collectifs dans la cour de l'école et disposent désormais d'un terrain adapté à proximité. Financé entièrement par la Communauté de Communes des Luys en Béarn, ce « polysports » permet aux enfants de se donner à cœur joie au tennis, volley-ball, badminton, foot-

ball, hand-ball et basket-ball. Cette construction est aussi l'établissement d'un nouveau lieu de vie, d'un lieu de rencontres et d'échanges au sein de notre commune. Depuis sa création, la fréquentation continue démontre ainsi l'utilité de ce nouvel équipement très apprécié par les jeunes de notre village et d'ailleurs !

Le terrain multisports est ouvert à tous et est en accès libre. Il ne nous reste plus qu'à bien prendre soin de cette belle installation sportive. Nous comptons sur vous pour maintenir cet équipement en bon état. ■



+ Le terrain inauguré cette année est déjà très apprécié par nos jeunes sportifs.



- VIE DU VILLAGE -

SECRÉTAIRE DE MAIRIE, LE MÉTIER PASSION D'ISABELLE



On a tous entendu parler du métier de secrétaire de mairie, mais le plus souvent, on ignore ce qui se cache derrière cette fonction. Nous avons interrogé Isabelle qui nous a expliqué son travail. Le parcours d'Isabelle passe par une licence d'Anglais qu'elle complète très vite par un Diplôme Universitaire des Métiers de l'Administration Générale Territoriale, formation théorique assortie d'un stage sur le terrain. La voilà lancée dans la vie professionnelle qu'elle a choisie. Aujourd'hui, Isabelle partage son temps entre les mairies de Doumy, Bournos, Argelos et Viven, et les syndicats scolaires (Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique) Aubin-Auga-Bournos-Doumy et Argelos-Astis. Un temps plus

que plein de 40 heures par semaine, consacré à des tâches polyvalentes, « énergivores », et exigeantes physiquement et psychologiquement. Isabelle travaille auprès des élus et du premier d'entre eux, le Maire. Elle conseille, elle rédige, elle gère. Elle prépare le travail des élus de la prise de décision à l'exécution. Comptabilité, finances, urbanisme, marchés publics, gestion du SIVU, gestion des listes électorales, gestion de la location de la salle des fêtes, gestion funéraire, tenue des registres des actes administratifs, gestion du personnel... Il est difficile d'être exhaustif sur le travail, qui est varié. Des travaux qui demandent des compétences juridiques, beaucoup de rigueur, un grand esprit d'adaptation et une excellente maîtrise des outils et

logiciels informatiques. Autre volet de la fonction : Isabelle est aussi très souvent votre interlocutrice. Elle accueille, elle conseille, elle aide dans la vie quotidienne. État Civil, cantine, garderie, transport, aide sociale, urbanisme... Elle vous guide et vous informe sur les questions qui vous préoccupent, bref elle vous écoute et fait le lien avec vos élus. Elle vous consacre une bonne partie de son temps et si elle a choisi le service public, c'est qu'elle souhaite avant tout être au service du public. On est loin de l'image caricaturale que certains aimeraient donner du fonctionnaire territorial et contre laquelle Isabelle s'insurge. Quand nous avons rencontré Isabelle, nous avons trouvé une jeune femme épanouie, passionnée par son métier, le métier qu'elle a choisi. Alors, chers Administrés, venez rencontrer Isabelle, elle saura vous aider. ■

> 3 QUESTIONS À

ISABELLE HERVOT



Isabelle, qu'est ce qui t'a amenée à choisir cette voie ?

Je voulais surtout un métier de contact, un métier que je savais exigeant mais qui correspondait à mon désir de mouvement. Pas de routine !

Quelles qualités te paraissent essentielles dans l'exercice de ton métier ?

Discrétion, relationnel, écoute, patience d'un côté. Organisation, autonomie et disponibilité, de l'autre.

Si tu devais formuler un souhait, quel serait-il ?

Je ne voudrais pas que l'utilisation trop fréquente de l'outil Internet vienne à limiter le contact avec les gens. Je voudrais que notamment les nouveaux habitants osent plus souvent venir me rencontrer. Je le dis et le répète, je suis au service des élus mais tout autant au service de notre population.

- ZOOM -

À LA DÉCOUVERTE DES CHÂTEAUX...



Cette année, ce sont les enfants de l'école maternelle de Doumy qui ont eu la chance de bénéficier de la classe découverte proposée dans le regroupement pédagogique intercommunal Aubin, Auga, Bournos, Doumy. Tout a débuté par le Carnaval de Sévignacq, sur le thème du Moyen Âge, où nos petits écoliers, déguisés en châteaux forts, ont fait forte sensation ! Leur initiation à la période médiévale s'est poursuivie avec la visite du château fort de Mauvezin, dans les Hautes-Pyrénées, puis celle, dans le Gers, du village fortifié de Larressingle et de sa reconstitution d'un camp de siège médiéval. Les enfants ont pu assister à une démonstration d'utilisation de machine de guerre et d'archerie et se replonger dans l'univers moyenâgeux avec la découverte

des métiers et tenues d'époque. Au château fort de Montaner, là encore, nos « petits » ont participé à différents ateliers sur des thèmes variés : « devenir chevalier », « apprentissage du maniement de l'épée »...

Il aurait été dommage de faire l'impasse sur le château de Pau, que les enfants ont pu également visiter au mois de mai. Pour finir, la sortie de fin d'année de l'ensemble du regroupement a parfait le projet avec une excursion au Château de Beaucens et son Donjon des aigles, près de Lourdes.

Un programme riche, comme savent le concocter les maîtresses, Julie Labarsouque et Christel Dubroca-Simon, qui a permis à nos chevaliers en herbe de découvrir tout le patrimoine de la région ! ■



+ Nos historiens « en herbe » en pleine parade du carnaval à Sévignacq .

- ACTUALITÉ -

VISITE DU CENTRE DE TRI SÉLECTIF DE SÉVIGNACQ : TOUS SENSIBILISÉS PAR LA DÉMARCHE !



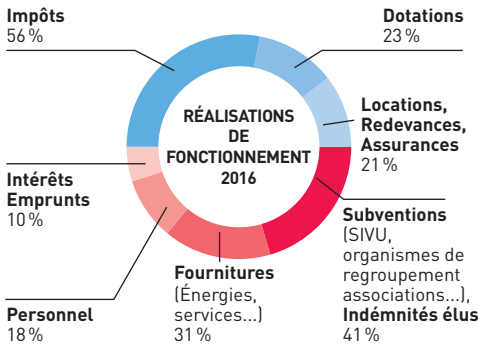
Le SIECTOM Coteaux Béarn Adour est une structure de tri d'emballages à la pointe de la technologie puisque seulement 20% des déchets en France sont traités de cette manière. La majorité des déchets est séparée par différents procédés (séparateur balistique, magnétique, optique, à courant de Foucault...) pour ne laisser aux agents qu'un minimum de tri manuel, soit 10% des 85 tonnes arrivées quotidiennement et générées par 300000 habitants. On

a pu se rendre compte de la pénibilité de cette tâche et l'importance de notre geste initial respectant les consignes de tri ! Au final, séparées par matières, les balles sont envoyées dans les usines de recyclage qui les utilisent comme produit de base. Autant de matières premières qui ne seront pas prélevées sur les ressources naturelles. Les autres déchets sont envoyés à l'incinérateur de Lescar avec nos ordures ménagères. Le tri doit devenir un acte citoyen ! ■

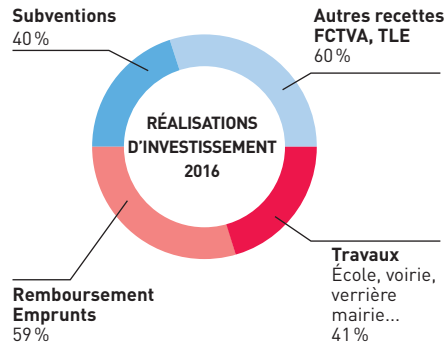


+ Les Doumyens à la découverte du centre de tri lors de la visite du 6 juin.

LE BUDGET



■ RECETTES : 189 434 € ■ DÉPENSES : 154 416 €



■ RECETTES : 60 188 € ■ DÉPENSES : 206 275 €

Différence qui se justifie par le remboursement d'emprunt ayant financé l'école

Soucieux de ne pas grever davantage le budget des administrés et attentif à une gestion rigoureuse, le conseil a décidé lors de la réunion du 6 mars de ne pas modifier les taux des taxes communales pour l'exercice 2017. Lundi 10 avril, à l'unanimité des membres, le conseil a approuvé le compte administratif 2016 et a adopté le budget prévisionnel 2017 qui poursuit son effort d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux ! ■

- DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LUYS EN BÉARN -

L'ANNÉE ÉCOULÉE EN QUELQUES DATES



Le 1^{er} Janvier 2017, la Communauté de Communes des Luys en Béarn s'est élargie aux Communautés de Communes d'Arzacq et de Garlin. Aujourd'hui, notre Communauté de Communes compte 66 communes et plus de 27 000 habitants.

En Décembre 2016, la pépinière d'entreprises Espelida (Espelida qui signifie pépinière en Occitan) située à l'entrée de l'autoroute à Thèze, a accueilli sa première entreprise. Aujourd'hui, la totalité des ateliers et des bureaux sont loués.

Fin Juin 2017, ce sont trois jeunes de Doumy et un jeune de Serres Castet, âgés de 15 à 17 ans, qui ont effectué les travaux de peinture confiés par la commune, dans

le foyer rural. Sous la responsabilité de Quentin Barnaud, animateur du Centre Social Alexis Peyret de Serres Castet, ils ont repeint le sous-bassement et les toilettes pendant cinq matinées. La Commune a fourni le matériel et à l'issue du chantier, la Communauté de Communes leur a remis à chacun une bourse de 90 €. Ces jeunes ont apprécié cette première expérience professionnelle, et se sont dits fiers d'avoir participé à l'embellissement du Foyer Rural. Bravo et merci à eux !

Et côté culturel, le FestiLuy, festival des Arts de la Rue, se déroulera à Sauvagnon, **le Samedi 8 Juillet**. Après-midi et soirée ouverts à tous, adultes et enfants. Spectacles gratuits. ■

À VOS AGENDAS

FESTI'LUY
Samedi 8 juillet à Sauvagnon

FÊTE NATIONALE
Jeudi 13 juillet à Doumy
Inscriptions au repas auprès de Julie Montesquieu au 06 84 44 29 14.

PINOCCHIO
29, 30, 31 août, 1^{er} septembre à Thèze
Balade spectacle à la tombée du jour avec la compagnie ToutDroit jusqu'au Matin. Réservation obligatoire par mail (à partir du 1^{er} juillet) : pinocchio@cclb64.fr

FÊTES DE DOUMY
29, 30 septembre et 1^{er} octobre



DÉFIBRILLATEUR

Comme de plus en plus d'endroits accueillant du public, la municipalité s'est dotée d'un défibrillateur automatisé externe (DAE). Il est placé à côté de la salle des fêtes. En cas d'arrêt cardiaque ou respiratoire, c'est un appareil simple d'utilisation (les instructions sont claires et orales), qui vient en complément d'une réanimation cardiaque et pulmonaire faite par le(les) sauveteur(s). Les chances de survie avec un DAE sont augmentées de 40%.

CARTES D'IDENTITÉS

N'oubliez pas ! Elles ne peuvent plus être effectuées en mairie de Doumy. Il faut désormais se rendre dans une mairie équipée du système biométrique, la plus proche étant celle de THÈZE. Tél. 05 59 04 86 90 (Sur RDV)

LOCATION DU FOYER

TARIFS :
Habitants de Doumy ...50 €
AssociationsGratuit
Extérieurs200 €
(Caution : 400 €)

Rappel des règles :
Il est interdit aux habitants de Doumy de sous-louer le foyer à des tiers extérieurs.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie de Doumy Horaires d'ouverture : lundi et mercredi après-midi de 14 h à 18 h.
Tél./ Fax : 05 59 33 89 24 - Mail : mairie-de-doumy@orange.fr